



Petites Cités
de Caractère
en Mayenne

LE PETIT PARNEEN

ÉDITO



Tout d'abord, j'espère que vous avez toutes et tous passé d'excellentes vacances d'été et que vous êtes revenus en pleine forme pour la rentrée.

Nous vivons une rentrée particulière, en effet, l'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos foyers et sur le budget de notre commune.

Pour faire face à l'ampleur des crises environnementales, économiques et sociales passées, présentes et futures, la protection de l'environnement et le développement durable apportent les réponses aujourd'hui incontournables, et ce sur l'ensemble des problématiques de la vie quotidienne notamment concernant l'eau, la mobilité, la consommation, l'alimentation, les déchets, l'habitat, l'énergie, le climat, la biodiversité, la solidarité, la santé... Elles s'adressent à tou.te.s, partout et tout au long de la vie.

En ce sens, chacun.e participe déjà à la construction d'une nouvelle citoyenneté pour faire face aux défis actuels et à venir. Ces changements, individuels et collectifs, font maintenant partie intégrante des stratégies des organismes privés et des politiques publiques.

A Parné-sur-Roc, vous le savez peut-être déjà, la commune engage une rénovation thermique complète de son école. Les travaux prévus sur les 3 prochaines années (isolation des murs, plafonds, remplacement des portes, fenêtres, VMC...) auront pour objectif de réduire de 60% les consommations d'énergie de notre école.

Comme ailleurs, dès cet hiver, nous invitons les employés de la commune à limiter la température du chauffage à 19°C dans nos bâtiments publics. Nous comptons également sur leurs utilisateurs pour en faire de même : associations, visiteurs, parents, enseignants et enfants... espérant que ce modeste effort devienne un réflexe durable.

Inutile de vous le dire, cela est aussi indiqué pour le domicile, et sur le lieu de travail quand cela est possible.

La chasse au gaspillage concerne également l'eau potable. La Régie d'eau et d'assainissement de Laval Agglo engage des travaux de rénovation de réseaux dégradés par le temps, sur des tronçons ciblés. Le chemin de l'Ouette est concerné, des travaux y sont prévus fin 2022.

Toujours concernant l'eau, ressource naturelle dont nous nous devons de préserver la qualité, vous savez que notre village est traversé par la rivière l'Ouette. De sa source à La Chapelle-Rainsouin jusqu'à La Mayenne, la quasi-totalité du cours d'eau a déjà bénéficié de travaux de renaturation au bénéfice de la faune et de la flore propres à ce type d'espace naturel, à la biodiversité potentiellement très riche. Les derniers kilomètres parnéens non restaurés nuisent à ce bon état recherché, l'eau stagnante favorise son réchauffement, l'oxygénation y est insuffisante... avec des conséquences visibles ou invisibles à nos yeux, mais connues. Résultats d'études attendus fin 2022, travaux en 2023.

La réduction de l'utilisation de la voiture individuelle et la limitation de leur vitesse de circulation, participent également à la baisse d'émission de CO2. Mais les alternatives sont minces pour nous Parnéens (bus, vélo, co-voiturage). La création de pistes cyclables vers les communes voisines et plus globalement vers Laval, n'en est encore qu'au stade de la réflexion. Partant quasiment de zéro, la priorité est aujourd'hui mise sur Laval même et sa première couronne.

Sur la mobilité au quotidien, n'oublions pas que les cyclistes et les piétons sont toujours vulnérables face aux voitures. Au volant, chacun se doit d'être irréprochable vis-à-vis des autres usagers les plus fragiles. Dans le but de sécuriser la circulation rue du Val d'Ouette, zone largement empruntée par les piétons, riverains et promeneurs, une période de test en « circulation interdite sauf dessertes riverains », débutera après les travaux de rénovation du réseau d'eau potable.

Toutes ces actions (circulation, eau, rivière, économie d'énergie...) sont et seront perçues différemment par les uns et les autres. Nous avons nos sensibilités, nos exigences. Notre rôle d'élue est de prendre en compte la collectivité avant l'individualisme, d'agir pour le long terme et non le court. Regardons nos enfants, petits-enfants dans les yeux, et simplement, posons-nous cette question : quels ancêtres serons-nous ?

Bonne réflexion, toujours en pensées positives. « We can be Heroes », D. Bowie.

Pour l'équipe municipale
Sébastien ROUSSILLON,
Conseiller Délégué Eau, Energie, Environnement,
Développement Durable de Parné-sur-Roc

Crédit photo : Du Maine à l'Anjou - Villes et Villages - juillet 2022



AGENDA

Octobre

Mardi 18 : séance du Conseil Municipal

Samedi 22 : atelier décorations de Noël – 9h30
atelier communal – ouvert à tous

Samedi 22 : soirée choucroute organisée par
l'Union Cycliste UCEPF – 20h à Entrammes

Novembre

Vendredi 18 : remise des prix du fleurissement
communal – 18h30 salle des Chardonnerets

Dimanche 20 : repas des aînés organisé par
le conseil municipal

Mardi 29 : séance du Conseil Municipal

Décembre

Samedi 03 : mise en lumières – 18h30 place
de la Mairie – suivie d'un feu d'artifice tiré du
terrain de football proposé par le comité
des fêtes

Dimanche 04 : marché de Noël – à partir de
14h – salle des Chardonnerets
Créateurs, artisans, entrepreneurs, pour
participer : assojeunesparneens@gmail.com

Mardi 13 : séance du Conseil Municipal

Janvier

Vendredi 06 : vœux du maire – 20h, salle des
Chardonnerets – ouvert à tous

Samedi 21 : soirée football organisée par l'AS
Parné

Mardi 24 : séance du Conseil Municipal

ÇA BOUGE À PARNÉ *Retour en images*



sur la journée
« Peintres dans la rue »
Dimanche 10 juillet



sur le passage
du jury de labellisation Petite Cité de Caractère
Vendredi 09 septembre
Résultat attendu en décembre



Oct. | Nov. | Déc. 2022 # 34



ENFANCE ET JEUNESSE

Remise des dictionnaires



Avant de quitter l'école de Parné, les CM2 accompagnés de leur professeure, de la directrice et de quelques camarades de CM1, ont été reçus en Mairie pour la traditionnelle remise des dictionnaires. La citation choisie cette année pour illustrer chacun des exemplaires a été : « Qui que vous soyez, soyez-le bien » d'Abraham Lincoln.

Un nouveau directeur adjoint au SIVU



Vous l'avez peut-être déjà rencontré... Corentin LOISEAU, 24 ans, est le nouveau directeur adjoint du centre de loisirs de Parné-sur-Roc et Forcé depuis début septembre. Il a une licence en sciences de l'éducation et vient de valider un Master Métier de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation.

Dès février 2018 il a été bénévole pour les TAP de Forcé, et depuis l'été 2020 il est animateur au sein du SIVU. En ce qui concerne les activités, il a une attirance particulière pour la mise en place de grands jeux. Il a à cœur de mettre ses connaissances et ses compétences au service des enfants et adolescents, afin qu'ils puissent passer de bons moments au centre et au club ados. Il est curieux et impatient de rencontrer chacun.e.

Un bel été à l'accueil de loisirs

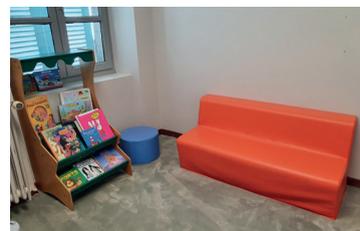
Pas moins de 105 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs, en juillet à Parné sur Roc. Au bilan de ces jolies vacances, une équipe de 15 animateurs pour des activités de loisirs sur des thèmes variés, des sorties (parc Papéa, spéléologie, escalade et visite des grottes à Saulges, visite du château de Ste Suzanne, footgolf), des veillées et quatre séjours qui ont connu un vif succès.



Du nouveau à la garderie

Karine PEU, l'une de nos employées communales, a suivi une formation de plus d'un an auprès des Francas, afin d'obtenir un BPJEPS Animation Tout Public. Les thèmes abordés au cours de cette formation étaient aussi divers que : les besoins des enfants, la méthodologie de projet, la gestion du personnel, les techniques d'animation, la réglementation et la connaissance du territoire.

Le premier fait marquant concret de l'impact de cette formation est la création d'un nouvel espace au sein de la garderie. Les enfants eux-mêmes, en partageant leurs idées (notamment sous forme de dessins), ont pu aider à l'aménagement de ce lieu. Ils ont également participé à la fabrication du tipi. Ce coin calme est ouvert le matin et le soir sur les temps périscolaires ; les enfants peuvent y aller (maximum 6) pour lire, écouter des histoires (présence d'une boîte à histoires). En juin dernier, Karine a également emprunté un Kamishibai (technique de contage d'origine japonaise, basée sur des images qui défilent dans un théâtre en bois) à la médiathèque. A cette occasion, les grands pouvaient lire des histoires aux plus petits ; le prochain projet est donc tout trouvé : la fabrication d'un théâtre en bois.



LE PETIT PARNÉEN



VIE ASSOCIATIVE

Théâtre – les Rigolettos

Les ateliers théâtre ont repris, de 17h30 à 19h, les mardis pour les primaires à partir du CE2 et les jeudis pour les collégiens. Sous l'œil expert de Manu Grimaut, les enfants s'initient et nous préparent une pièce de théâtre.

Petite nouveauté cette année, nous allons ouvrir un 3^{ème} groupe pour les enfants de CP-CE1 : le lundi de 17h30 à 18h30, après les vacances de Toussaint.

Il reste très peu de places.

Pour plus de renseignements :

rigolettos.parnesurroc@gmail.com 06.88.33.62.90



Comité de jumelage

Le comité travaille dès à présent sur l'organisation de la venue de nos amis allemands lors du week-end de l'Ascension 2023. Dans ce cadre, nous convions toutes les personnes intéressées à notre prochaine assemblée générale : vendredi 25 novembre à 20h - salle des Chardonnerets de Parné sur Roc.

Nous rappelons également que les cours d'allemand, niveau avancé, ont repris le mardi de 18h30 à 20h00 à Entrammes. Information supplémentaire : secretaire@rosentrammes.eu

Comité des fêtes



Samedi 17 septembre : Roc Parnéen, 386 participants (255 VTTistes et 131 randonneurs)

Club de l'amitié parnéenne

Quelques dates à retenir pour ce dernier trimestre :

- Mardi 04 octobre, exploration Tulib afin de promouvoir les transports en commun ;
- Mercredi 19 octobre, spectacle « Chine » à Bonchamp ;
- Jeudi 08 décembre, repas de Noël.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager d'agréables moments conviviaux.



Rando des vignes - 15 septembre - 21 participants

Danse Loisirs

Vous aimez danser ?

Venez nous rejoindre le vendredi soir de 20h30 à 23h, une fois par mois à la salle des Chardonnerets à Parné sur Roc.

Ces rencontres sont l'occasion de pratiquer des danses de salon, quelques pas de country et diverses chorégraphies de danse en ligne, dans une ambiance amicale et en pleine décontraction. Découvrez ces sympathiques soirées entre amis danseurs. Prochaines dates : les vendredis 14 octobre, 18 novembre et 09 décembre 2022.

Rêve d'étoiles

L'association vous invite à son assemblée générale le samedi 15 octobre 2022 à 11h à Argentré (salle de la Jouane). Ce sera l'occasion de faire un bilan de l'année passée et de parler des projets de l'année à venir, dont le spectacle de danse du samedi 17 juin 2023.

N'hésitez pas à nous rejoindre en vous inscrivant aux cours de danses classique, modern-jazz et contemporaine, ouverts dès 5 ans, dispensés sur Entrammes et Argentré.

Contact : assorevesdetoiles@laposte.net

Energym

Au programme cette année :

- cours de renforcement musculaire et de Pilates les mardis de 18h30 à 19h30
- cours de cardio-training et de step les vendredis de 20h25 à 21h25.

Contact : energym53260@gmail.com

APEEP

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Parné est composée d'un Bureau de 8 personnes et d'une vingtaine de membres bénévoles. Elle se réunit régulièrement pour mettre en place des actions (ventes, manifestations...). Son objectif est de récolter de l'argent afin de financer notamment des sorties pédagogiques.

Bonne humeur et convivialité sont au programme ! N'hésitez pas à nous rejoindre.





EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 28 juin 2022, le conseil municipal

- Approuve le subventionnement d'un dossier de travaux pour du bâti privé, situé en secteur 1 du PVAP pour un montant de 949,25€.
- Prend connaissance des dossiers reçus concernant l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation énergétique de l'école. Une analyse technique sera réalisée par les services de la mairie et la commission travaux.

Mardi 13 septembre 2022, le conseil municipal

- Approuve la convention de mandat avec Territoire d'Énergie Mayenne pour le réseau d'éclairage public du lotissement Pré Neuf pour 4 860€.
- Approuve le rapport de la CLECT diminuant les recettes perçues de 7 715€ sur l'enveloppe attribution de compensation.
- Fait un point budgétaire sur les dépenses de fluides (électricité, carburant, fioul...) et réfléchit aux pistes d'économies qui pourraient être réalisées sur les bâtiments et services (réduction de la plage d'éclairage public, limitation de la température de chauffage...).



INFOS / MESSAGES



Gestion des déchets

Nous connaissons des désagréments dans la collecte des déchets et ordures ménagères. Sachez qu'à chaque fois, la mairie se fait le relais auprès des services de Laval Agglomération afin de les faire intervenir dans les meilleurs délais. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée. Toutefois restons citoyens et ne prenons pas l'habitude de faire du dépôt « sauvage » au pied des containers. Nous avons tous à cœur de vivre dans une commune propre et où il fait bon vivre.



Désherbage

Depuis quelques années déjà, la loi interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des forêts et des promenades accessibles ou ouvertes au public. Depuis le 1^{er} juillet 2022, les cimetières et les espaces sportifs entrent dans le cadre de cette loi.

Il faut donc tout naturellement revenir à des alternatives plus écoresponsables : désherbage manuel, mécanique, gestion différenciée qui demandent plus de temps et de patience. Nous comptons sur votre soutien et compréhension.

Ouvertures centre de loisirs et club ados

Calendrier 2022/2023

- Vacances d'automne : du 24 au 28 octobre
- Vacances de Noël : du 19 au 23 décembre
- Vacances d'hiver : du 13 au 17 février
- Vacances de printemps : du 17 au 21 avril
- Vacances d'été : à partir du 10 juillet

Fermures exceptionnelles



Mairie

Lundi 31 octobre

Samedis 24 et 31 décembre ainsi que les après-midis du 22 au 30 décembre



Agence postale

Samedi 31 décembre



Fêtes de fin d'année

Comme l'an passé, nous proposons aux bricoleuses et créateurs.trices, un atelier rénovation-crédation de décorations de Noël. Rdv samedi 22 octobre à 9h30 à l'atelier communal muni.e de votre bonne humeur, de vos idées et de votre bonne volonté.

Pour la seconde année, nous organiserons un concours « décorations extérieures de Noël ». Et enfin, la boîte aux lettres du Père Noël sera également de retour place de la mairie.



UN PETIT +

Une entreprise Parnéenne à la Une

Samedi 03 septembre, la SARL REMON a fêté ses 70 ans. Voilà 4 générations de Parnéens installées à la Charmille. Sous la direction de Philippe, Catherine et leurs enfants Claire et Nicolas, 10 salariés et 10 saisonniers assurent : moisson, ensilage, fauche, andainage, pressage, épandage, semis, élagage et transport.



Dirigeants et salariés - SARL REMON



VIE DE QUARTIER



Peut-être les connaissez-vous ?

Fête des voisins au lotissement des Rochettes

ÉTAT CIVIL



Naissances

Louison BAFFOU
Né le 08 juin 2022

Adèle PANNARD
Née le 01 août 2022

Arthur MONTALANT
Né le 25 août 2022



Mariage



Déborah BLANCHARD
et Dylan BEAUDRON
03 juillet 2022



Décès

Mme Odette LEROUGE
23 juillet 2022

RÉDACTION : Commission Municipale de l'Information et de la Communication

CRÉATION : Diabolo le studio graphique d'Imprim'Services

IMPRESSION : Imprim'Services - 02 43 53 21 00

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé



Retrouvez toutes les infos sur :
www.parne-sur-roc.fr